Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

ublié le

ID: 089-218900694-20240912-053\_2024-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT de l'YONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 Septembre 2024
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire
15	15	11 + 3	
DATE DE CONVOCATION			Etaient présents: Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIO, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE  Absents excusés: Mme Nathalie LAMBERT pourvoir à . J. Thyriot M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. ML.Renault
06/09/2024			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
1 9 SEP. 2024			
Nº d'ordre de la délibération			
053-2024			
			Mme Viviane ROUSSEL
			Absents non excusés :
			Secrétaire de séance : Jonathan THYRIOT
			Affouages saison 2024 2025

Sur proposition de la Commission des Bois et Forêts,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, décident de proposer les affouages dans les parcelles :

Parcelle 19 le taillis

Parcelles 25 et 31 les houppiers

Eventuellement parcelle 27

Nomment comme garants: Messieurs JOSSIER, GORNEAU et THYRIOT.

Les membres du Conseil, à la majorité (7 pour- 3 contre et 4 abstentions) fixent le prix des affouages à 6 € le stère.

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé

tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDI